



**Le CNFPT - INSET DE DUNKERQUE, en partenariat
avec l'ARRICOD, CUF, le MAEE, le Conseil Régional Nord Pas de Calais – Service Coopération Européenne**

vous proposent de réfléchir et débattre *autour* de
la dimension interculturelle, intrinsèque à toute action de coopération,

L'INTERCULTURALITE COMME SINGULARITE DE L'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES LOCALES

COMPRENDRE ET VALORISER LE LIEN SOCIAL
DANS LES POLITIQUES LOCALES ET DANS L'ORGANISATION INTERNE DE LA COLLECTIVITE

les 26 et 27 JUIN 2012 à Dunkerque - 1 jour ½,

un temps d'échanges, de réflexion et de débat, entre professionnels, à la fois acteurs de l'action européenne et internationale ;
et aussi directeurs généraux et responsables des services RH, Citoyenneté et de toutes unités opérationnelles

NOS PARTENAIRES



Problématique

Il est commun de s'interroger sur les moyens de « dépasser » les barrières culturelles afin de mettre en œuvre un projet de **coopération**. Ne faut-il pas toutefois inverser cette interrogation et se demander **comment valoriser cette interculturelité** ?
Revenir alors sur le sens et la finalité de la coopération – décentralisée ou européenne – pour resituer la place de « l'interculturalité » qui peut se définir comme les **interactions et les échanges entre les cultures**.

L'interculturalité définit l'action de coopération ; elle lui est consubstantielle.

Elle s'entend, se lit, se décline et s'apprécie à différents niveaux ; celui de la collectivité, organisation politique, celui de l'individu, expert – technicien ; varie en fonction de la durée et de l'objet de la mission, entre partenariat et intervention technique, et se définit « ici » et « la bas », par « eux » et par « nous ».

Comme toute rencontre, elle implique une confrontation des représentations. Elle va pourtant au-delà d'une rencontre entre individus, et met en jeu des relations institutionnelles et politiques.

Aussi, lorsque l'on évoque cette « interculturalité », **à la fois obstacle et objectif – et aussi condition - de l'action de coopération**, de quoi parle-t-on ?

Quels sont **les enjeux**, pour l'expert, la collectivité - **pour le projet**? Comment éviter incompréhension et malentendus avec un partenaire étranger ? Peut-on favoriser le développement d'une « **compétence, collective et individuelle**, interculturelle » ? Comment profiter de la diversité culturelle ? **Comment valoriser cette rencontre, à la fois pour la collectivité, pour l'expert et pour le territoire** ?

Principaux objectifs

- Définir à la fois le **sens et les finalités** de « l'action extérieure des collectivités » pour circonscrire le champ et la conscience de « l'interculturalité ».
- Appréhender les **spécificités de la gestion de projet** interculturel, pour la collectivité, pour soi (expert), pour le territoire local et ses acteurs, pour le partenaire et pour les bailleurs de fonds et commanditaires
- Se doter des **postures (et outils) propices** au développement d'une « **compétence interculturelle** »



SÉMINAIRES 2012 "INTERNATIONAL"

L'INTERCULTUREL COMME SINGULARITÉ
DE L'ACTION EXTÉRIEURE EN COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

26 ET 27 JUIN 2012 - DUNKERQUE

Pré programme :

26/06 – JOUR 1 – 9h à 17h30

- 9H accueil
ouverture institutionnelle et propos introductif du fil rouge
- 9H45 – 10h45 **Conférence d'expert - INTERCULTURALITE, DE QUOI PARLE-T-ON ?**
- 11h- 12H30 **Table ronde- INTERCULTURALITE ET GESTION DE PROJET**
Selon la « nature » du projet, son origine, son caractère, quel portage interne, quelles conséquence sur la gestion de projet, sur la préparation (formation) préalable, et sur l'organisation interne ?

3 intervenants, représentant des collectivités de tailles différentes. Echanges avec la salle
- 14h30- 17h30 **Ateliers en parallèle – EXPERIENCES CROISEES
PAR GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES ET PAR TYPE DE PROJET**

2 Ateliers, chacun ciblant 2 zones géographiques.

LE 27/06 – JOUR 2 - 9h30 à 12h30

- 9H30 – 11h : **Table ronde - PEUT ON FORMER A L'INTERCULTURALITE ?**
Confronter les approches de l'université, école de commerce, CCI ou des collectivités
- 11H30-12h30 Ouverture – par fil rouge.
Comment la collectivité peut elle « s'enrichir » ?

CONDITIONS PRATIQUES

1 jour ½

Pour les agents territoriaux, le CNFPT prend en charge les frais d'inscription et de restauration des déjeuners. Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants ou de leurs employeurs.

Pour les agents non territoriaux (agent d'autres fonctions publiques, agent FPT non soumis à cotisation, secteur associatif, secteur privé, élu,...), participation financière de 150€ par jour (ce coût inclut les frais pédagogiques et de restauration des repas du midi).

DETAIL DU PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR : <http://www.evenements.cnfpt.fr/international/>

Contacts - INSET DUNKERQUE

Conseiller FORMATION Stéphanie GROSS – 03 28 51 32 26 – stephanie.gross@cnfpt.fr
Assistante FORMATION Christine JOLLY – 03 28 51 32 14 – christine.jolly@cnfpt.fr

LIEU DU SEMINAIRE : L'ESCALE , quartier du Grand Large, à DUNKERQUE

Sur place : formation, restauration ; possibilité d'hébergement (aux frais de votre collectivité ; sous réserve de lever l'option, auprès du service logisitque avant le 15 juin. Contact : daniel.wilmot@cnfpt.fr)